

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Code produit	25200072
Nom du produit	Trypsin, 0.25% (1X) with EDTA 4Na, liquid
Identifiant de formule unique (UFI)	FP50-0002-100D-CYKS
Nom chimique	Sans objet
Numéro d'enregistrement REACH	La/les substance(s) de ce mélange ne comporte(nt) pas de numéro d'enregistrement dans la mesure où la quantité importée est inférieure à 1 tonne/an ou bien que la période de transition pour son enregistrement selon l'Article 23 du règlement REACH n'a pas encore expiré.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées	CAUTION: For use as a raw material component in further manufacturing applications
Utilisez le Code descriptif	Indisponible
Utilisations déconseillées	Impropre à la consommation.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur

LIFE TECHNOLOGIES EUROPE BV
KWARTSWEG 2
2665 NN BLEISWIJK
NETHERLANDS
31-(0)180 392 400
Email: MSDS@lifetech.com

Life Technologies Limited
3 Fountain Drive
Inchinnan Business Park
Paisley
PA4 9RF, UK
+44 (0)141 814 6100

Numéro d'appel d'urgence

Réponse d'urgence 24 heures sur 24 pour les incidents relatifs à des matériaux dangereux [ou à des Depuis les États-Unis et le Canada: 1-800-424-9300 and +1 703-527-3887

marchandises dangereuses]. Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident. Appeler CHEMTREC

En dehors des États-Unis et du Canada: +1 703-741-5976

Numéro d'urgence spécifique au pays (le cas échéant)

CHEMTREC Switzerland (Zurich) +(41)-435082011 (la langue de vœux : allemand, français et italien)
CHEMTREC Belgium (Brussels) +(32)-28083237 (La langue de vœux: français, flamand, allemand)
CHEMTREC Luxembourg +(352)-20202416 (La langue de vœux: français, allemand,luxembourgeois)
CHEMTREC France +(33)-975181407 (Salutations Langue: Français)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Dangers physiques

Non dangereux

Dangers pour la santé

Sensibilisant respiratoire	Catégorie 1
----------------------------	-------------

Dangers pour l'environnement

Non dangereux

Informations supplémentaires

Aucune information disponible

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Conseils de prudence

Prévention

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P284 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Intervention

P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

peut confortablement respirer

Stockage

Sans objet

Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Autres dangers

Sans objet

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	No.-EINECS	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Trypsine	9002-07-7	232-650-8	0.1-1	-	Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 Skin Irrit. 2 - H315 Resp. Sens. 1 - H334

Nom chimique	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Estimation de la toxicité aiguë
Trypsine	-	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Notes au médecin

Traiter les symptômes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Agent chimique sec.

Moyens d'extinction appropriés

Aucune information disponible.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements

Utiliser un équipement de protection individuelle

Voir la section 8 pour plus d'informations

Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte.

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Toujours porter l'équipement de protection personnelle recommandé. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Si au cours d'une utilisation normale le matériau présente un danger respiratoire, utiliser une ventilation adéquate et/ou porter un respirateur approprié.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

Conserver conformément aux réglementations locales.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

CAUTION: For use as a raw material component in further manufacturing applications.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Nom chimique	EU OEL (TWA)	EU OEL (STEL)	EU Skin Notation
Trypsine 9002-07-7	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Autriche	Belgium (TWA)	République tchèque
Trypsine 9002-07-7	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Denmark (TWA)	Finland OEL (TWA)	France OEL (VME)
Trypsine 9002-07-7	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Germany OEL (TWA)	Ireland (TWA)	Italy OEL (TWA)
Trypsine 9002-07-7	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Lithuania OEL (TWA)	Netherlands OEL (MAC)	Norvège
Trypsine 9002-07-7	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Pologne	Portugal	Spain OEL (TWA)
Trypsine 9002-07-7	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Sweden - Occupational Exposure Limits - TLVs (LLVs)	Suisse	Royaume Uni
Trypsine 9002-07-7	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Mesures techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas d'aération insuffisante, porter des respirateurs et des composants testés et approuvés suivant les normes gouvernementales appropriées.

Protection des mains

Porter des gants appropriés Matériau de gant : gants de protection contre les produits chimiques compatibles.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du corps

Porter une blouse de laboratoire pour la protection corporelle.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	
Couleur	Aucune donnée	
Odeur	Aucune donnée	
Masse molaire	Aucune donnée	
Point/intervalle de fusion	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
Point / intervalle d'ébullition	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée	
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée	
Point d'éclair	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
Température de décomposition	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
pH	6-8	
Taux d'évaporation	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Solubilité	Aucune donnée	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	Aucune donnée	
Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Propriétés explosives	Aucune donnée	
Propriétés comburantes	Aucune donnée	
Caractéristiques des particules	Aucune donnée	

Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun(e) connu(e).
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Une réaction dangereuse n'a pas été signalée.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e).
Matières incompatibles	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Produits de décomposition dangereux	No known hazardous decomposition products.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Trypsine	> 5 g/kg (Rat)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Principales voies d'exposition

Corrosion/irritation cutanée	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
Cancérogénicité	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
Mutagénicité sur les cellules germinales	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
Toxicité pour la reproduction	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification
Danger par aspiration	Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification

Informations sur d'autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible

Autres informations

Aucune information disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les poissons	Microtox Data	log Pow
Trypsine	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucune information disponible.

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Dans la mesure du possible, la production de déchets doit être évitée ou réduite à un minimum. Les récipients vides ou garnitures peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être mis au rebut conformément à la technique de mise au rebut approuvée. La mise au rebut de ce produit, de ses solutions ou de n'importe quels sous-produits doit respecter les exigences de toutes les réglementations locales, régionales ou nationales/fédérales applicables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA / ADR / DOT-US / IMDG

Non réglementé au sens des réglementations du transport

Numéro UN ou numéro d'identification	Sans objet
Désignation officielle de transport de l'ONU	Sans objet
Classe(s) de danger pour le transport	Sans objet
Groupe d'emballage	Sans objet

Polluant marin

N°

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet

Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Sans objet.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Substances extrêmement préoccupantes**

Aucun(e)

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Aucun(e)

Substances réglementées en vertu du code EC 1907/2006, Annexe XVII

Aucun(e)

Regulation (EC) No 649/2012 (Rotterdam Convention - export/import of dangerous chemicals)

Aucun(e)

Regulation (EU) No 2019/1021 (Stockholm Convention – persistent organic pollutants)

Aucun(e)

EU - Substances Depleting the Ozone layer (1005/2009)

Aucun(e)

Classification allemande de pollution des eaux (Wassergefährdungsklassen)

Aucune information disponible.

Autres inventaires internationaux

Nom chimique	EINECS (Union européenne)	ELINCS (Liste européenne des substances chimiques notifiées)	ENCS (Japon)	PICCS (Philippines)
Trypsine	Listed	-	-	Listed

Nom chimique	AICS (Australie)	Corée du Sud (KECL)	Canada (DSL)	NDSL
--------------	------------------	---------------------	--------------	------

Date de révision 20-janv.-2021
Code produit 25200072

Page 9 / 12
Nom du produit Trypsin, 0.25% (1X) with EDTA 4Na, liquid

Trypsine	Listed	Listed	-	-
----------	--------	--------	---	---

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée.

Motif de la révision Update according to Commission Regulation EU No. 2020/878
Numéro de révision 9
Date de révision 20-janv.-2021

Références

- ECHA: <http://echa.europa.eu/>
- TOXNET: <http://toxnet.nlm.nih.gov/>
- eChemPortal: <http://www.echemportal.org/>
- LOLI database: <https://www.chemadvisor.com/loli-database>

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément à la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP] :

Sensibilisant respiratoire Catégorie 1 Méthode de calcul

Abréviations et acronymes

TWA - Time-Weighted Average (Moyenne pondérée en temps)
OELs - Valeurs limites d'exposition professionnelle
STEL - Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
CEPA - Loi canadienne sur la protection de l'environnement
EPA - Agence de protection de l'environnement des États-Unis
OSHA - Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis
IATA - Association internationale du transport aérien
DOT - Department of Transportation, États-Unis
IMDG - Code maritime international de transport des matières dangereuses
ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)
NIOSH - Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis
AIHA - Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis
HMIS - système d'information sur les matières dangereuses du Département de la défense des États-Unis
NTP - Programme national de toxicologie, États-Unis
CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

This safety data sheet complies with the requirements of Regulation (EC) No. 1907/2006 COMMISSION REGULATION (EU) 2020/878 amending Annex II to Regulation (EC) No 1907/2006

Les informations qui précèdent ont été recueillies par recherche et/ou contrôle diligents et les recommandations sont basées sur une application prudente d'un jugement professionnel. Ces informations ne doivent pas être considérées comme exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Tous les produits et mélanges peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Étant donné que la Société ne peut pas contrôler les méthodes, volumes ou conditions réels d'utilisation, la Société ne sera tenue responsable d'aucun dommage ou perte résultant de la manipulation du produit décrit ici ou d'un contact avec celui-ci.

LES INFORMATIONS FIGURANT DANS LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT NE CONSTITUENT PAS UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À TOUTE FIN PARTICULIÈRE

